

## FICHE DE PRISE DE DÉCISION

|  |
|--|
| Fiche de prise de décision : RHAC-2015-078   |
| Direction des ressources humaines et amélioration continue                                     |
| Service : Dotation et du développement organisationnel   |
| Objet : Structure organisationnelle – Direction du développement économique et de la promotion |
| Date : 5 juin 2015   |

### ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

En novembre 2014, un rapport du Comité de travail traitant du dossier SDEL (CLD de Lévis) a été soumis au comité exécutif.

Par la suite, le comité exécutif a donné un mandat à la Direction générale de revoir la structure organisationnelle de la Direction du développement économique et de la promotion afin de répondre aux nouvelles responsabilités et d'offrir une continuité des services offerts par le SDEL.

Dans un souci d'efficience et d'efficacité et afin de déterminer adéquatement les changements à effectuer et les besoins requis pour répondre à la structure organisationnelle de la Direction du développement économique et de la promotion, une démarche d'analyse et d'accompagnement a été entreprise en collaboration avec la Direction des ressources humaines et de l'amélioration continue.

Ainsi, à la suite de la démarche entreprise, la Direction du développement économique et de la promotion et la Direction des ressources humaines et de l'amélioration continue recommandent donc l'adoption de la structure proposée ci-jointe à l'annexe 2 (organigramme), ainsi que de procéder aux mouvements de main-d'œuvre également présentés à l'annexe 1.

### ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

### ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

#### FINANCEMENT (coûts/poste budgétaire/impacts budgétaires 2015-2016-2017)

| Coûts             | Impacts<br>EPA | 2015                 | 2016                 | 2017 |
|-------------------|----------------|----------------------|----------------------|------|
|                   |                | 4                    |                      |      |
| Masse salariale   |                | 108 423,42 \$        | 273 083,50 \$        |      |
| Avantages sociaux |                | 27 105,86 \$         | 68 270,88 \$         |      |
| <b>Total</b>      |                | <b>135 529,28 \$</b> | <b>341 354,38 \$</b> |      |

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires  Oui  Non

**Commentaires :** Une enveloppe de 300 000 \$ a été prévue au budget 2015 de la Direction du développement économique et de la promotion pour ce transfert de responsabilités. À noter que cette enveloppe permet également l'embauche des ressources temporaires qui ont été engagées par la Ville en attendant que la dotation des postes à combler se fasse sur une base permanente. En 2016, cette enveloppe sera de 400 000 \$, ce qui permettra de couvrir les salaires et autres dépenses connexes à prévoir en lien avec la création de Développement Économique Lévis et la reconfiguration de la Direction du développement économique et de la promotion.

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : 02-620-00-956 (virement vers la masse salariale)
- Règlement d'emprunt spécifique RV-\_\_\_\_\_, Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
- Règlement « Omnibus » RV-\_\_\_\_\_, résolution CE-\_\_\_\_\_
- Autre (spécifier) : \_\_\_\_\_, résolution CV-\_\_\_\_\_

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : \_\_\_\_\_ Montants 2015 \_\_\_\_\_ 2016 \_\_\_\_\_ 2017 \_\_\_\_\_

Compensation :  ou N/A

Projet subventionné :  Oui  Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : \_\_\_\_\_

Signature du responsable d'activité budgétaire \_\_\_\_\_

Date : 08/06/2015

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)  
CE du 9 juin et CV du 15 juin 2015

PERSONNES CONSULTÉES

| Nom de la personne                                | Date (J/M/A) | Champ de compétence   |
|---|--------------|---|
| Philippe Meurant, directeur DEV                   | Juin 2015    | Analyse et validation des besoins et budgets. Priorisation des embauches nécessaires dans le contexte de la mise en place DEL |
| Jacques Nadeau, chef de service RLT-SST           | Mai 2015     | Volet relation du travail – Postes professionnels et cols blancs  |
| Michel Boucher, conseiller en gestion des talents | Avril 2015   | Analyse des besoins – Postes professionnels et cols blancs  |

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif qu'il recommande au conseil de la Ville d'autoriser la nouvelle structure organisationnelle, ainsi que les mouvements de main-d'œuvre ci-joints en annexe et d'autoriser la Direction des ressources humaines et de l'amélioration continue à procéder aux actions requises afin d'assurer la mise en œuvre de ceux-ci.

**UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES**

Liste des pièces jointes : Annexe 1 – Mouvements  
Annexe 2 – Organigramme

Préparé par : Michel Boucher Titre d'emploi : conseiller en gestion des talents

Recommandé par : \_\_\_\_\_

Johanne Vaillancourt  
Chef de service DOT-DO

Nom et initiales manuscrites  
Titre d'emploi

Nom et initiale manuscrites  
Titre d'emploi

Commentaires :

Signature de la direction :

*Johanne Vaillancourt*

Date : 8/6/15

**COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Signature de la Direction générale :

*[Signature]*

Date : 2015/06/09

## AJUSTEMENT STRUCTUREL DE LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE LA PROMOTION

### 1) Procéder à l'abolition du poste suivant :

- ⇒ Un (1) poste vacant cadre régulier à temps complet de chef de service – Développement résidentiel, industriel et gestion immobilière (classe 6).
- ⇒ Un (1) poste cadre régulier à temps complet d'adjointe administrative (classe 2).

### 2) Création des postes suivants :

- ⇒ Un (1) poste cadre régulier à temps complet d'adjointe au directeur (classe 5) et de nommer Mme Liette Brié à ce poste.
- ⇒ Un poste professionnel régulier à temps complet de conseiller en développement et prospection des investissements (classe 8) au Service de la promotion et de la prospection.
- ⇒ Deux (2) postes professionnels régulier à temps complet de conseiller ou conseillère en développement et financement de projets d'entreprises (classe 5) à la Direction du développement économique et de la promotion.
- ⇒ Un (1) poste col blanc régulier à temps complet de technicien ou technicienne au développement (classe 7) à la Direction du développement économique et de la promotion.

### 3) Modification du titre du service suivant :

- ⇒ Modifier le titre du Service du développement commercial, tourisme et promotion pour le titre de Service de la promotion et de la prospection.

### 4) Modification des titres de postes suivants :

- ⇒ Modifier le titre de chef de service – Développement commercial, tourisme et promotion pour le titre de chef de service – Promotion et prospection.
- ⇒ Modifier le titre des postes professionnels « *conseiller en développement économique* » et le titre des postes professionnels « *conseiller en développement touristique* » pour le titre : « **conseiller en développement** ».

